union nationale des parachutistes

HÉRAULT

Section Pierre LAIZÉ

BULLETIN n°242

3e Trimestre 2019

« LES MILITAIRES CONNAISSENT SUFFISAMMENT LES AFFRES DE LA GUERRE, POUR ETRE AVANT TOUT, DES ARTISANS DE PAIX. (…). CAR LA PAIX NE VA PAS DE SOI. IL FAUT LA CONQUERIR ET, UNE FOIS CONQUISE, LA PRESERVER»

Général d'armée Pierre De Villiers

LE MOT DU PRESIDENT :

Je viens aujourd'hui faire le point sur certaines questions concernant le bien-être de notre association UNP34, qui est, vous le pensez bien, la principale de mes préoccupations.

DES NOUVELLES DE NOS AÎNÉS ! Lors de l'épisode « CANICULE » du début de l'été, j'ai fait le tour de nos anciens, afin de m'enquérir de leur état de santé du moment. C'est une de mes **MISSIONS** en tant que Président de la section et un **DEVOIR**. Il ne faut pas s'arrêter là. Une de mes priorités annoncées en Assemblée Générale a été de mettre en place, chaque année, un dispositif de surveillance, de prévention et d'action. Béziers et Agde fonctionnent bien. Un manque est perceptible sur le reste du département, en particulier l'EST de Montpellier et son agglomération. **À RÉFLÉCHIR** !

L'accent doit être mis sur la solidarité entre amis, entre voisins pour lutter contre l'isolement de nos aînés. **SOYONS VIGILANT et SOLIDAIRES !** La solidarité commence par de petites actions.

- Pour la communication ou la relation humaine, un petit « coup de fil » afin de prendre des nouvelles peut être bien perçu dans ce monde « individualiste ».
- Et enfin, vous connaissez mon engouement pour les rassemblements festifs, certains ANCIENS ne peuvent plus se déplacer d'eux même, un seul mot : COVOITURAGE !

Bien Amicalement à vous – **Jean-Luc PERCHERON**

Le coup de gueule de l'Ancien !

Ami Para,

En ce qui concerne les effectifs, notre section se situe, paraît-il, au premier rang. Bravo ! Réjouissons-nous ! Champagne pour tout le monde !

Pour tout le monde ? En es-tu sûr ?

Il semble que, parmi nous, certains soient un peu à l'écart : ils sont malades, très âgés, très éloignés. Peut-être ont-ils des difficultés à se déplacer ou même à communiquer. Et que dire des veuves ?

Sommes-nous au courant de leur situation ?

C'est la vocation de notre petit bulletin de nous informer, dans la mesure du possible, sur ce que deviennent les uns et les autres.

Si tu as des nouvelles de l'un d'entre eux, communique-les afin qu'elles paraissent dans ce lien qui doit nous informer de la vie de la section (c'est sa principale justification).

L'ami MAZEL, responsable du secteur de Béziers, et l'ami DARDARE, responsable du secteur d'Agde, font un excellent travail dans ce domaine.

Peut-être pouvons-nous suivre leur exemple afin que le mot « cohésion » prenne tout son sens, même si, bien évidemment, nous ne pouvons pas atteindre le même degré de fraternité que ceux qui ont participé aux mêmes combats, comme l'a fort bien évoqué l'excellente série télévisée sur les paras américains « Band of Brothers ».

L'Ancien te salue bien et te dit : « A bientôt ! ».

NOUVEAUX ADHÉRENTS 2019 :

Depuis le dernier bulletin, N°241 2e T, de nouvelles adhésions viennent renforcer notre section. Bienvenue à Mme **Soizig NEDELEC** (parrainée par **André MARTINEZ**), MM. **Didier HERNANDEZ**, **Philippe HUET** et **Sylvain RABBACHIN.**

Nous sommes heureux de cette progression mais restons vigilants. Notre section est représentée à toutes les commémorations, dans tout le département, par les mêmes ! Je sais que beaucoup d'entre vous ont des difficultés, en raison de la maladie, de soucis financiers, ou de leur occupation professionnelle et familiale. Une exception peut être faite au moins une fois dans l'année. Nos rassemblements, hors commémorations, se font généralement le weekend. VENEZ y participer, ne restez pas SEUL dans votre coin.

SOLIDARITÉ, PARTAGE, ACCOMPAGNEMENT. Pensez-y !

DISTINCTION . . . :

Nouvel adhérent à l'UNC d'Agde et à l'UNP 34, **Sylvain RABBACHIN** s'est vu remettre la médaille de la Croix des Combattants avec agrafe « OPEX », le 15 août 2019, lors de la cérémonie d'Hommage du débarquement en Provence à AGDE.
Sylvain a servi au 13e RDP et a participé à de nombreuses opérations en Afrique (Mauritanie).
Toutes nos félicitations et bienvenue à l'UNP 34.

L'UNP était présente :

- **5 juillet à Montpellier :** Commémoration du « Massacre d'Oran »
- **14 juillet à Agde :** Fête Nationale
- **15 août à Agde :** Commémoration du débarquement en Provence
- **22 Août à Béziers :** 75e anniversaire de la Libération de la ville de Béziers
- **Dimanche 25 août à Montpellier :** 75e anniversaire de la Libération de la ville de Montpellier
- **Lundi 26 août à Montpellier :** prise de fonction du nouveau Préfet de l'Hérault, M. Jacques WITKOWSKI
- **Lundi 2 septembre à Béziers :** 18e anniversaire de la mort de Jean FARRET
- **Mardi 3 septembre à Sète :** Remise de képis blancsI aux jeunes engagés volontaires de la 4e section du 4e REI de Castelnaudary
- **Samedi 7 septembre à Sète :** Récital de la Musique de la Légion Étrangère suivi d'un repas
- **Vendredi 13 septembre à Saint Drézéry :** Cérémonie commémorant « BAZEILLES » de l'ATDM 34

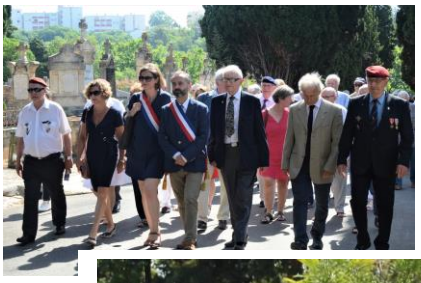

DISTINCTION . . . FAMILIALE :

La vie est aussi faite de bonnes nouvelles. La section est heureuse de vous annoncer qu'un rayon de soleil vient d'éclairer la famille de **Jean-Claude BONNAIRE** notre Président honoraire, avec la naissance le dimanche 25 août du 6ème arrière petit enfant de la fratrie - une toute petite fille née avec 1 mois d'avance sur les prévisions....prénommée **Evy - Noëlie – Marie. Félicitations aux parents et à l' « arrière-grand-père ».**

Nos amis **Didier et Béatrix MAZEL** ont été promus à la dignité de grands-parents, grâce à la naissance, le 19 août 2019, de leur petit-fils, le vaillant **Teddy**, futur para n'en doutons pas. Bienvenue à **Tom** et félicitations à ses parents, à ses grands-parents.

LA RUBRIQUE DES ADHERENTS : PIERRE LAIZÉ, LE CONNAISSIEZ-VOUS !

La section UNP de l'Hérault a choisi comme nom de baptême **« Pierre LAIZÉ »** sous la présidence de **Jean-Claude BONNAIRE**. Qui était Pierre LAIZÉ ? Les anciens se souviennent certainement de ce Soldat et de ce Président de section par sa personnalité et son investissement pour promouvoir « L'ESPRIT PARACHUTISTE » dont il était un illustre représentant. Le colonel **Pierre LAIZÉ** est né le 22 mai 1929 à Tunis, d'une grande lignée de militaire ; son Grand-Père, Général d'Artillerie et son père, Colonel agrégé « Arabe » et interprète auprès du Général **LYAUTEY**.

Dès son plus jeune âge, Pierre apprend la discipline, la solidarité et le courage dans les scouts de France. En 1946, le service militaire est rétabli pour une durée d'un an, bon pour le service le 3 novembre 1948, Pierre, alors sursitaire, rejoindra l'École d'application de l'arme blindée et cavalerie (E.A.A.B.C.) de Saumur le 20 octobre 1951. Admis à suivre les cours E.O.R., il sera nommé Brigadier-Chef à compter du 01 mars 1952. Affecté, le 28 mars, à l'École des Troupes Aéroportées (ETAP) en tant qu'Aspirant de Réserve, il est breveté parachutiste le 16 avril, avant de rejoindre, le 14 mai, le 1er Régiment de Hussards Parachutistes, à Auch le 05 juin 1952.

Nommé au grade de Sous-lieutenant de réserve le 01 septembre 1952, il est volontaire pour servir en Extrême Orient. Embarqué à Marseille sur le « PASTEUR » le 18 septembre, débarqué en baie d'ALONG le 05 octobre, il est mis à la disposition du Commandant des Troupes Aéroportées en Indochine (TAPI) pour être affecté au 6e Bataillon Parachutiste Colonial sous les ordres d'un chef illustre, le commandant Bigeard, auquel il voue une immense admiration. Bigeard aura toujours pour lui une grande affection.

<u>Les combats de Tu Lê du 16 au 23 octobre 1952 dans la région Haut-Tonkin :</u>

« *... Le sous-lieutenant Laizé, célibataire de 22 ans, est grand, blond et porté à l'humour. Il est pied-noir de Tunisie. Rigueur et rectitude morale font apparemment bon ménage avec son tempérament liant. Du moins, il a fait bonne impression à son arrivée au bataillon et à la compagnie : elle date d'hier, 15 octobre 1952. ...* ».

« ... Le sous-lieutenant, juste émoulu de son stage para, a oublié un instant de surveiller le sol, qui monte si vite sous les bottes. Une traction inconsidérée, un coup de vent qui balance le corps à l'atterrissage, il n'en faut pas plus pour exécuter un roulé-boulé peu orthodoxe. Laizé grimace en se relevant. ... Fracture ou entorse ? Il est furieux d'étrenner ainsi son commandement. »

(Bataillon BIGEARD à Tu Lê 1952 – Alain CANDY)

Blessé (fracture des deux malléoles de la cheville droite), il refuse d'être évacué et reste à la tête de sa section de Vietnamiens pour tenir le col de Nam Man, seule porte de repli pour le 6e BPC, des trois garnisons du H.T., des familles des Thaïs ralliés et du 56e B.V.N. En mai 1953, au Laos avec le 6e BPC, il participe à l'arrêt de l'offensive Vietminh à Luang Prabang. En juillet 1953, lors de « l'Opération Hirondelle » à proximité de Lang Son, il est parachuté au cœur de la zone ennemie.

En novembre 1953, il est affecté à la B.A.P.N. et rejoint, toujours comme chef de section, le 7e Bataillon Parachutiste Vietnamien (7e BPV). Pierre est promu Lieutenant de réserve le 01 septembre 1954. Il intègre l'armée d'active avec le grade de Sous-Lieutenant le 01 novembre 1954 et est rapatrié à la fin de ce séjour le 8 janvier 1955 pour être débarqué à Marseille le 31 janvier. Pierre fut trois fois blessé et « Gueule cassée ».

Après 106 jours de congé de fin de campagne (CFC), affecté au 13e Régiment de Dragons, il rejoint son escadron le 16 mai 1955. Direction l'Afrique du Nord, le Sous-lieutenant embarque sur le « Lecomte de l'Isle » pour

Alger. Fin janvier 1956, Pierre est affecté à la Compagnie Saharienne Portée de la ZOUSFANA à Colomb Béchar (10e RM) et nommé adjoint stagiaire des affaires sahariennes puis Lieutenant d'active, en novembre.

De janvier 1956 à octobre 1957, il participe à de nombreuse opérations : dans le djebel Béchar (11/1956), dans le djebel Ouazzani (01/1957), dans le sud Algérien (10/1957) et inflige de nombreuses pertes à l'ennemi, détruit et récupère de l'armement des bandes rebelles.

De novembre 1958 à avril 1961, il est l'un de ceux qui permettent de gagner la guerre froide. Il est muté au 11e Régiment de Chasseur à Cheval (F.F.A.) et prend le commandement du 2e Escadron à Berlin, après un congé saharien de 45 jours.

11 avril 1961, deuxième séjour en AFN, débarqué à Bônes du « EL MANSOUR » il rejoint le 8e Régiment de Spahis, 2e escadron et est nommé Capitaine le 01 janvier 1962. Toujours cavalier, le 01 novembre 1962, il est affecté au 3e Régiment de Hussards pour prendre le commandement du 1e Escadron. Rapatrié en unité constituée, il embarque à Bônes sur le « Sidi Bel Abbes » le 04 janvier 1963. Le 3e RH devient le 1e Régiment de dragons, mais Pierre est désigné pour suivre le stage d'instruction des Capitaines d'Active – spécialité AMX à Saumur (retour à la source) du 18 mars au 11 mai 1963. Le 01 septembre 1965, il est placé en position Hors Cadres à disposition du Premier ministre et ce jusqu'à sa réaffectation aux services centraux le 01 mars 1972. Entre temps, il a été promu au grade de Chef d'Escadrons le 01 juillet 1969.

À l'issu, il est affecté au 18e régiment de Dragons à Mourmelon (6e Région Militaire) (le 18e RD est une unité de cavalerie de l'Armée française, il est doté du char AMX-13) qu'il quittera le 01 septembre 1975 pour rejoindre le Centre de Documentation et d'Accueil de l'Armée de Terre à Montpellier où il occupa plusieurs fonctions. Il est promu Lieutenant-Colonel le 01 mai 1976 et prendra sa retraite militaire sur sa demande le 26 novembre 1980.

Non content d'avoir largement rempli son devoir d'officier d'active, il n'a cessé de promouvoir L'ESPRIT PARACHUTISTE, dont il était un illustre représentant, en assumant (avec comme adjoint deux vices présidents, **R. GRAFFTE et JC. BONNAIRE**) les fonctions, pour l'UNP, de Délégué Régional du Languedoc-Roussillon et, simultanément, de Président de la Section de l'Hérault. Il fut à l'origine de la commémoration (qui perdure à ce jour) des souffrances endurées par les prisonniers de DBP lors de leur longue marche vers les camps. Ses talents d'organisateur ont permis d'effectuer deux voyages aux États-Unis, à la rencontre des troupes aéroportés (82e AIRBORN et école des TAP de Fort BENNING) et grâce à lui, notre section peut s'honorer d'avoir pour marraine Jeanine BERGOT épouse d'Erwan BERGOT, son grand ami, qui nous a hélas quittés.

Mon colonel, permettez-moi de finir par ces mots :

Vous représenterez, TOUJOURS, un officier parachutiste exemplaire, courageux et intègre. Un exemple pour tous, à travers tous les témoignages, tous les écrits, adoré par vos subordonnés, admiré par vos chefs (dixit Général BIGEARD).

Le Colonel Pierre LAIZÉ était titulaire :

- de la Croix de Commandeur de la légion d'Honneur
- de la Croix de guerre des T.O.E. avec palme et étoile vermeil
- de la Croix de la valeur militaire avec palme, étoiles vermeil et bronze
- de la Croix de combattant volontaire
- de la Croix de combattant
- de la Médaille Coloniale Agrafe « E.O. »
- de la Médaille commémorative « INDOCHINE »
- de la Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre « ALGÉRIE »
- de la Médaille des Blessés de guerre
- de la Médaille d'Honneur du Mérite Vietnamien de 1e Cl

LA VIE DES SECTEURS :

Secteur de Béziers : Dimanche 15 septembre 2019 :

Comme tous les ans depuis vingt ans (déjà), nous sommes allés nous recueillir sur la stèle **d'Erwan BERGOT** érigée dans la forêt des écrivains combattants, en présence de madame **GERONIMO**, maire de Combes, du colonel **DAVID** et des anciens combattants locaux. Stèle inaugurée le 18 septembre 1998, c'est seulement l'année suivante qu'a eu lieu le premier rassemblement de l'UNP34, avec comme point fort l'organisation du rallye **« Erwan BERGOT »** avec la venue d'équipes internationales. Cette année encore, les fidèles de l'Hérault se sont donné rendez-vous dans ce cadre forestier dédié aux Écrivains Combattants morts au combat[1], (sous le balai ininterrompu des canadairs, feu sur la commune de ROSIS).

(1) Erwan qui du fait de son implication dans l'association des Écrivains Combattants a l'honneur de figurer auprès de ses confrères écrivains.

Secteur d'Agde : Samedi 31 août 2019 - « Évasion sur le bassin de Thau » Brasucade

Nos amis d'Agde nous ont proposé, comme en 2018, une belle journée partagée par 80 convives de tous horizons agathois (Anciens légionnaires, anciens combattants et amis).
Au programme de cette journée l'évasion sur le bassin de Thau en bateau « DIANE I » au départ du Port de Marseillan, avec à l'issue une dégustation, vers 11h00, du célèbre « NOILLY PRAT » offert par la section UNP 34 (apéritif Marseillanais). Pour finir, nos amis parachutistes agathois nous ont attendus au local de l'AMMAC d'Agde (Amicale des Marins et Marins Anciens Combattants) au parc « LAURENS » pour nous réunir autour d'une brasucade au feu de bois.
Les participants ont été unanimes et ont passé une BONNE et BELLE JOURNEE. Merci à **Alain DARDARE, Jean-Marie MONCHAUX, Laurent ROTA (Pt UNC Agde), Gérard BOURDIER** sans oublié le président pour la bonne sauce !

À VOS AGENDAS :

UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES

Section « Pierre LAIZE » HERAULT

RAPPEL

UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES

SAINT-MICHEL 2019 SAMEDI 05 OCTOBRE 2019 À AGDE

PROGRAMME :

09 h 30 - Office religieux en la Cathédrale Saint Etienne,
10 h 30 - Mise en place du cortège et défilé jusqu'à la « Fontaine de la République (place du 18 juin) »,
11 h 00 - Cérémonie « Fontaine de la République »,
12 h 30 – Apéritif offert par la municipalité au Moulin des Évêques,
13 h 00 – Repas organisé dans la salle du Moulin des Évêques.

Menu

Entrée :
Salade des dames landaises (magret fumé, gésiers, toast de foie gras)

Plat :
Pièce de cochon confite, jus à la sauce et girolles crémées, écrasé de pomme de terre aux olives

Fromage :
St Marcellin, miel et huile de romarin

Dessert :
Entremet nougat mandarine

Vin : Cave de Montagnac
Eau minérale, café

M. /Mme:……
participera aux cérémonies de la St Michel 2019 à Agde :

OUI NON (rayer la mention inutile)

participera au repas :

OUI NON (rayer la mention inutile)

accompagné de ….……..personnes
Ci-joint un chèque de 30 € x _____= _____ **€**

à l'ordre de **l'UNP 34** et à envoyer au siège UNP 34 :
Centre Fernand ARNAUD – Sentier du Bélier
34980 St. Clément de Rivière

Réponse avant le 27 septembre 2019 - Impérativement

Le Président et le bureau vous souhaitent « Bonne lecture »

Directeur de la publication : Jean-Luc PERCHERON